

Département
de la COTE D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
15 mars 2023

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMERATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

PRESENTS :

PRESIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Michel QUINET, Philippe RUPIN, Didier SAINT-EVE.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Olivier BAYLE, Pascal BORTOT, Gilles CARRE, Valérie DUREUIL, Hubert POUULOT, Dominique VERET.

EXCUSES :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Sandrine ARRAULT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Rémy MORIN, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Guy VADROT, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Jacques BARTHELEMY, Michel CADOUX, Alain CARTRON, Pascal GRAPPIN, Christophe LUCAND.

POUVOIRS :

- Jacques BARTHELEMY a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Denis THOMAS a donné pouvoir à Jean MAREY
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Pierre BOLZE

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL

**C/23/10 – DESIGNATION D'UN REFERENT AU COMITE DE SELECTION DES PROJETS
BENEFICIAINT DU FEDER**

La Région, en sa qualité d'autorité de gestion du Programme Opérationnel (PO) FEDER pour la période 2021-2027, a lancé auprès de 8 agglomérations bourguignonnes un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour mettre en œuvre l'Axe 5 du PO FEDER « Renouvellement urbain ».

A ce titre, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud a porté sa candidature et a signé une convention cadre avec la Région. Cette convention permet de mobiliser une enveloppe de plus de 1,7 millions d'euros pour le territoire de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud pour la période 2021-2027.

Dans ce cadre, une instance de gouvernance sous forme de Comité de sélection des projets a été mise en place par la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud afin de s'assurer de leur éligibilité.

Ce comité est composé de trois collèges pour garantir la représentativité et l'efficacité de cette instance :

- un collège de 8 membres élus de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud,
- un collège de 7 membres partenaires incluant 1 représentant des instances suivantes : le Conseil Régional, les Conseils Départementaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, le Pays Beaunois, l'ADEME, le Syndicat Mixte du SCOT et la DREAL,
- un collège de personnes qualifiées qui sont associées en tant que de besoin en fonction des projets (bailleurs sociaux,...).

Dans ce cadre, il est nécessaire de désigner un représentant du Syndicat Mixte au comité de sélection des projets bénéficiant du FEDER.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur Gérard ROY pour représenter le Syndicat Mixte au sein du comité de sélection des projets bénéficiant du FEDER.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE
Président du Syndicat

